



DECISION N° 04 /DEC/C BAH/SG/ST/2024 DU 05/04/2024

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°03/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CIPM-ROUTE/20204 DU 01/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN RESEAU ELECTRIQUE MT/BT TRIPHASE DANS LE VILLAGE HIALA DANS LA
COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX

« EN PROCEDURE D'URGENCE »

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAHAM

- Vu la constitution ;
Vu la loi N°2019/024/ du 24 DEC 2019 portant code Général des collectivités Territoriales Décentralisées.
Vu la loi 2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'état du Cameroun ;
Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;
Vu Le décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu La lettre-circulaire N° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures Transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
Vu La circulaire N°003/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics;
Vu Le procès-verbal d'élection de Monsieur KAMDEM Dieudonné aux fonctions de Maire de la Commune de Baham en date du 18 Février 2020 et l'arrêté N° 000351/A/MINDDEVEL du 12/03/2020 constatant ladite élection;
Vu l'appel d'offres national ouvert N°03/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CIPM-ROUTE/20204 DU 01/03/2024 pour les travaux de construction d'un réseau électrique MT/BT triphasé dans le village HIALA dans la commune de Baham DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX « en procédure d'urgence »
Vu la proposition d'attribution N°02/L/C/BAH/CIPM/2024 du 02Avril 2024 signée du président de la Commission Interne des Marchés Publics auprès de la Commune de Baham

Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1^{er} : le Marché objet de l'Appel d'Offres National susvisé est pour compter de la date de signature de la présente Décision attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT	INTITULE	ATTRIBUTAIRES	MONTANT (TTC)	DELAIS
	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU ELECTRIQUE MT/BT TRIPHASE DANS LE VILLAGE HIALA	Ets INDUSTRIAL BUSINESS CONNECTION (IBC) Tel : 699 55 31 35	49 972 483 (quarante-neuf millions neuf cent soixante-douze mille quatre cent quatre-vingt-trois)	04(quatre) mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

Ampliations :

- PREFET/HP
- MINMAP
- ARMP
- CDPM/HP
- MINEPAT/HP
- INTERESSE ;
- chrono
- AFFICHAGE.

Baham, le 05/04/2024
Le Maire,
(Autorité Contractante)
Kamdem Dieudonné